

Patrick Barillot

L'autre satisfaction *

Pour le commentaire de ce passage d'*Encore* je vais procéder en deux temps.

D'abord je vais vous proposer une lecture rapide de ce paragraphe pour préciser ce dont il s'agit, lever certaines équivoques et donner l'orientation de ce début de chapitre, et, dans un deuxième temps, je déploierai un point à partir de cette première lecture.

« Tous les besoins de l'être parlant sont contaminés par le fait d'être impliqués dans une autre satisfaction – soulignez ces trois mots – à quoi peuvent faire défaut »...

D'emblée, je me suis questionné sur la satisfaction dont se distingue l'autre satisfaction avant de m'arrêter sur la nature même de cette autre satisfaction. Quelle est la satisfaction dont l'autre satisfaction est le répondant ? C'est tout bonnement la satisfaction des besoins, ce que nous indique la suite du texte.

En effet, à la phrase suivante, Lacan nous dit que la phrase précédente a pour conséquence une opposition entre l'autre satisfaction qu'il introduit à ce moment de son enseignement dans ce chapitre et les besoins, dont il précise que le terme lui-même, bien que d'usage commun, n'est pas si facile à saisir d'autant qu'« il ne se saisit qu'à faire défaut à cette autre satisfaction ».

Avec ces deux termes il introduit un couple d'opposés qui ne nous est pas familier. Déjà cette autre satisfaction me semble être une nouveauté. Enfin, on verra quand on l'aura mieux définie. Quant au besoin, c'est un terme dont il a fait longtemps usage pour nous dire que, chez l'être parlant, il n'y a pas de besoin pur, que les besoins et leurs satisfactions sont dénaturés par la nécessité faite au sujet d'en passer par les défilés du signifiant, du fait de la demande, et que, par conséquent, la satisfaction des besoins, en tout cas pour celle qui est prise dans le langage, passe par le circuit pulsionnel.

Posons une question : comment qualifier cette satisfaction des besoins ? Peut-on la définir autrement que par la jouissance du corps procurée par la pulsion ? Je laisse la question de côté.

J'en viens au rapport qu'entretiennent les besoins et l'autre satisfaction, dont Lacan nous dit que les uns, les besoins, sont contaminés par le fait d'être impliqués dans cette autre satisfaction. Le terme « contaminé », en tout cas dans ce contexte, comporte une idée négative d'infection, d'envahissement par un élément étranger. Les besoins de l'être parlant sont donc altérés, le terme est peut-être un peu fort, en tout cas transformés et, par voie de conséquence, leur satisfaction, du fait de cette autre satisfaction dans laquelle ils sont impliqués.

Mais, car il y a un gros mais, « ils peuvent faire défaut », c'est la fin de la première phrase. La lecture la plus plausible est que ce sont les besoins qui peuvent faire défaut à cette autre satisfaction. Ce qui signifie qu'ils n'y sont pas entièrement impliqués. Tout, du besoin, n'est donc pas contaminé par l'autre satisfaction. Une partie des besoins et, j'ajoute, de leur satisfaction n'est pas prise dans cette autre satisfaction, elle y fait défaut, elle n'y est pas.

Lacan dit que c'est justement à faire défaut à l'autre satisfaction que le besoin se saisit le mieux. J'entends cela de la façon suivante : quand le besoin n'est pas contaminé par l'autre satisfaction, c'est là qu'il se saisit le mieux. C'est en réalité, je crois, une idée simple qui dit que lorsqu'il n'est pas contaminé, altéré par l'autre satisfaction, le besoin est alors dans son état natif, pourrait-on dire, et donc s'appréhende le mieux.

Passons à la suite :

« L'autre satisfaction, vous devez l'entendre, c'est ce qui se satisfait au niveau de l'inconscient – et pour autant que quelque chose s'y dit et ne s'y dit pas, s'il est vrai qu'il est structuré comme un langage. »

Nous avançons dans la définition de l'autre satisfaction puisque Lacan la situe au niveau de l'ics. Cependant, cette satisfaction, au niveau de l'ics, est tributaire du fait que « quelque chose s'y dit et ne s'y dit pas ».

Le lieu en question où se dit et ne se dit pas quelque chose est le lieu de l'inconscient. Vous remarquerez qu'il ne dit pas que c'est pour autant que quelque chose se dit *ou* ne se dit pas au niveau de l'inconscient. L'autre satisfaction est donc fonction de ce qui se dit et de ce qui ne se dit pas. Je ne sais pas si cela a une grande importance mais je le note. Je pense cependant que ce n'est pas indifférent. Nous verrons, je déploierai ce que peut être ce qui se dit et ne se dit pas au niveau de l'inconscient.

Et pour finir le petit paragraphe que je commente :

« Je reprends là ce à quoi depuis un moment je me réfère, c'est à savoir la jouissance dont dépend cette autre satisfaction, celle qui se supporte du langage. »

Ici Lacan nous précise qu'avec ce qu'il avance de nouveau dans ce chapitre il reprend la question d'une forme de jouissance à laquelle il se réfère depuis quelque temps. Et la chose la plus importante, contenue dans la deuxième partie de la phrase, est de faire dépendre l'autre satisfaction de cette jouissance dont il a déjà parlé.

On pourrait hésiter pour savoir à quoi se réfère la fin de la phrase : « celle qui se supporte du langage ». Est-ce l'autre satisfaction qui se supporte du langage ou bien est-ce la jouissance dont dépend l'autre satisfaction qui se supporte du langage ? Il n'y a pas trop d'hésitations à avoir. C'est la jouissance en question qui se supporte du langage.

Venons-en à cette autre satisfaction, à sa définition. Quelle est-elle ? La réponse nous est donnée par Lacan à la leçon suivante (p. 61). On peut s'imaginer qu'il a dû être questionné sur les points obscurs de cette leçon V et qu'avec l'ouverture de la leçon suivante il apporte une partie des réponses aux questions soulevées dans la leçon précédente. L'autre satisfaction, dit-il, est « la satisfaction de la parole ». Un peu plus loin, à la leçon IX (p. 95), il dira que « l'inconscient, ce n'est pas que l'être pense, l'inconscient, c'est que l'être en parlant jouisse ». Il n'y a donc aucun doute sur le fait que l'autre satisfaction qu'il nous a dit être ce qui se satisfait au niveau de l'inconscient est la satisfaction prise au niveau de l'inconscient par l'usage de la parole.

On aurait déjà pu en avoir l'idée à la leçon V, dans le passage de la page 53 où il est question du principe de plaisir freudien. Parlant du *Lustprinzip*, il le définit comme « ce qui se satisfait du blablabla », et, à la phrase suivante, mettant les point sur les i, il affirme : « C'est ça que je dis quand je dis que l'inconscient est structuré comme un langage. » À savoir qu'il y a une satisfaction prise au blablabla dans l'inconscient

C'est presque la même thèse que celle qui avance que « l'inconscient, ce n'est pas que l'être pense, l'inconscient, c'est que l'être en parlant jouisse ». La différence ici est qu'il s'agit de satisfaction, de celle prise au blablabla, propre au principe de plaisir. On pourrait se demander si cela a une importance de passer de la satisfaction à la jouissance. L'esprit du texte laisse à penser que ce passage du terme de satisfaction à celui de jouissance n'a pas une grande importance. Cependant je vois un avantage à introduire la

jouissance prise au blablabla par l'autre satisfaction dans le fait que cela pare à toute confusion possible avec la jouissance autre. Entre les deux, il y a une différence structurelle majeure : l'autre satisfaction est fonction du langage et pas la jouissance autre.

J'en reviens à l'ouverture de la leçon VI, dans laquelle Lacan apporte une réponse à la question qui porte sur la jouissance dont dépend cette autre satisfaction. La réponse en est : l'autre satisfaction est celle qui répond à la jouissance phallique.

J'ai fini mon premier temps de lecture rapide du paragraphe et, maintenant, je m'arrête sur un point afin d'arriver à expliciter en quoi cette autre satisfaction dépend de la jouissance phallique, mais pas n'importe comment, elle en dépend pour autant qu'au niveau de l'inconscient quelque chose s'y dit et ne s'y dit pas.

Partons déjà de ce que Lacan dit de la jouissance phallique comme étant « la jouissance qu'il faut » (p. 55), qu'il traduit tout de suite comme « la jouissance qu'il ne faut pas » et qui devient, quelques lignes plus loin avec l'usage du conditionnel, « la jouissance qu'il ne faudrait pas », équivoquant au passage entre *faillir* et *falloir*. Équivoque que lui autorise la conjugaison commune de ces deux verbes à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *faillir* et *falloir* se conjuguent par « il faut », *faillir* signifiant faire défaut, faire faute, manquer.

Il va jouer de ces deux registres pour la jouissance phallique. Je ne vais pas développer dans le détail ce passage, puisque cette phrase fait partie du paragraphe qui sera commenté la prochaine fois, je dirai juste comment je lis cela, par nécessité, pour éclairer la suite.

D'abord le registre du *faillir*, de la faute.

Il y a un mécanisme qui rend compte de l'existence de cette autre satisfaction. Lacan commence à l'évoquer au sujet de ce qu'il appelle le discours d'Aristote, après nous avoir dit que l'autre satisfaction se repère dans l'usage de certains mots comme les universaux du Bien, du Vrai et du Beau. Il se demande : « D'où est-ce que ça les satisfaisait ? » (p. 52). Le *les* désigne tous ceux qui ont été pris dans le discours d'Aristote. Question qu'il dit ne pouvoir être traduite que de la façon suivante : « Où est-ce qu'il y aurait eu faute à une certaine jouissance ? »

La réponse nous est donnée un peu plus loin dans le texte (p. 56). La jouissance phallique est fautive d'être, puisque d'exister la jouissance qu'il faudrait, pour qu'il y ait rapport sexuel entre l'homme et la femme, n'est pas. Qu'il n'y ait pas d'autre jouissance qui convienne au rapport est

à mettre au compte de celle qui est, la jouissance phallique. L'autre satisfaction s'origine de cela.

Il fait un parallèle avec la dialectique de l'être et du non-être dans la métaphysique pour faire valoir que si le non-être n'est pas, c'est porté par la parole au compte de l'être dont c'est la faute (p. 56).

Puis le registre du falloir.

Si la jouissance phallique est dite celle qu'il faut, c'est parce qu'elle relève du nécessaire en logique modale, étant « celle qui ne cesse pas de s'écrire », comme il le développe ensuite en opposition avec l'impossible du rapport sexuel, défini comme « ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire ». La jouissance qu'il faut est une modalité du nécessaire. Mais de quoi relève la jouissance qu'il ne faut pas, qui devient avec l'usage du conditionnel la jouissance qu'il ne faudrait pas ?

Nous allons le voir avec le long développement qui éclaircit ce que Lacan avançait en introduction sur l'autre satisfaction qui, je le rappelle, se prend au niveau de l'Œ pour autant que quelque chose s'y dit et ne s'y dit pas.

Avant cela, précisons que ce qu'il dit de cette autre satisfaction est une façon de déployer l'autre thèse contenue dans cette leçon. Thèse capitale qui pose que « la réalité est abordée avec les appareils de la jouissance » et que d'appareil, il n'y en a pas d'autre que le langage, ce qui fait que la jouissance est appareillée, qu'elle ne va pas sans le langage.

Cet abord de la réalité par l'appareil de la jouissance qu'est le langage a lieu dès que l'enfant commence à parler, précise-t-il. Avant de faire usage de la parole, l'enfant est, pourrait-on dire, en prise directe avec la réalité, avec son monde extérieur. Puis, dès qu'il parle, il y a du refoulement. Il y a le refoulement primordial, pour parler en termes freudiens, lié à l'action du langage sur l'être qui le réduit à un sujet, puis il y a le refoulement secondaire, dont Lacan dit dans cette leçon qu'il est le bon, celui de tous les jours, celui de la jouissance phallique.

Ne perdons pas de vue qu'à cette époque de son enseignement le langage est l'appareil qui supporte les jouissances propres au symbolique, la jouissance phallique et la « joui-sens » comme sens joui, celle prise au blabla.

Et, à propos de la jouissance phallique, voilà ce qu'il en dit dans cette page 57 :

« On la refoule, ladite jouissance, parce qu'il ne convient pas qu'elle soit dite, et ceci pour la raison justement que le dire n'en peut être que

ceci – comme jouissance, elle ne convient pas par ce biais qu'elle n'est pas celle qu'il faut, mais celle qu'il ne faut pas. »

Donc le dire de cette jouissance est qu'elle ne convient pas, mais à quoi ? La réponse vient trois lignes plus bas : la jouissance phallique ne convient pas au rapport sexuel. Autrement dit, la jouissance phallique n'est pas celle qui convient à ce qu'il y ait rapport sexuel. C'est la jouissance qu'il ne faudrait pas pour qu'il y ait rapport sexuel.

Et Lacan ajoute que c'est parce que la jouissance phallique parle que le rapport sexuel n'est pas. « À cause de ce qu'elle parle, ladite jouissance, lui, le rapport sexuel, n'est pas. » Comment entendre cette formulation sur la jouissance qui parle ? Peut-être tout simplement qu'elle parle parce qu'elle emprunte les voies du langage.

De rendre le rapport sexuel inexistant, eh bien, cette jouissance phallique, Lacan nous dit qu'on la refoule parce qu'il ne convient pas qu'elle soit dite. Question : pourquoi ne convient-il pas qu'elle soit dite? La réponse n'est pas explicitement énoncée mais on peut la déduire. La jouissance phallique ne convient pas à toutes les formes de discours qui posent l'existence du rapport sexuel, et ça en fait beaucoup. C'est même l'immense majorité des discours. Cette jouissance qui n'est pas celle qu'il faut pour qu'il y ait rapport sexuel ne convient donc pas aux discours qui soutiennent l'existence de ce rapport.

Comme elle ne convient pas aux discours courants, elle est refoulée, c'est-à-dire qu'elle se tait, mais, ce faisant, muette, elle rend l'absence du rapport sexuel encore un peu plus lourde, dit Lacan, encore plus présente. « C'est bien pour ça qu'elle fait mieux de se taire, avec le résultat que ça rend l'absence même du rapport sexuel encore un peu plus lourde » (p. 57). La thèse est la suivante : la jouissance phallique refoulée, parce qu'elle ne convient pas aux discours qui soutiennent l'existence du rapport sexuel, rend l'absence de ce rapport encore plus criante.

Donc, pour couvrir ce qu'on ne saurait voir, supporter ou bien savoir, l'absence d'une jouissance qui fasse rapport entre l'homme et la femme, la jouissance phallique parle d'autre chose, et il ajoute : « C'est ce qui fait de la métaphore le ressort. » Ce qui est refoulé, passé sous la barre, est remplacé par autre chose. Ce qui ne se dit pas au niveau inconscient, pour cause de refoulement, est remplacé par ce qui se dit dans l'inconscient. On retrouve ici notre phrase de départ : « L'autre satisfaction, vous devez l'entendre, c'est ce qui se satisfait au niveau de l'inconscient – et pour autant que quelque chose s'y dit et ne s'y dit pas, s'il est vrai qu'il est structuré comme un langage. »

Et de quoi parle-t-elle donc, cette jouissance phallique ? Eh bien, d'autre chose comme les universaux aristotéliens du Bien, du Beau et du Vrai, là où se prend l'autre satisfaction (p. 51) : « Cette autre satisfaction est celle qui est repérable de surgir des universaux, du Bien, du Vrai, du Beau. » C'est le ressort de la sublimation : fabriquer des mots pour la jouissance qui viennent là où la jouissance phallique ne peut pas se dire.

En tant qu'analystes, nous sommes donc confrontés à une satisfaction qui se prend aux signifiants. Mais, pour chaque sujet, ce ne sont que certains signifiants auxquels se rattache cette jouissance comme sens joui. Ce sont ces signifiants qui font signe de la jouissance inconsciente du sujet et que l'analyste se doit de débusquer.

Mots clés : autre satisfaction, jouissance phallique, rapport sexuel, universaux aristotéliens, joi-sens

* [↑](#) Intervention faite à Paris le 20 mars 2014 dans le cadre du séminaire de l'EPFL « Jouissance, amour et satisfaction ». Commentaire d'un extrait de la leçon du 13 février 1973 du séminaire *Encore* allant de « Tous les besoins de l'être parlant » jusqu'à « qui se supporte du langage » (J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 49).